

LE LIVRE NOIR ^{n°2} de Philippe Doucet

« Argenteuil change »... on aimerait que ce soit en mieux!!!

par Georges MOTHRON, Député du Val d'Oise,
et les Conseillers municipaux du Groupe « Argenteuil Que Nous Aimons »

Bonjour à tous,

Deux ans... seulement ou déjà...

L'année dernière, face à la situation désastreuse de la ville, nous avons décidé de lancer un premier Livre Noir sur la gestion Doucet.

Devant son succès auprès des lecteurs, mais surtout parce que **la situation ne s'améliore pas malgré nos avertissements**

EDITO

répétés, nous le réitérons cette année. Différents sujets sont abordés qui montrent qu'il est de plus en plus difficile pour le Maire actuel de continuer à nous accuser de tous les maux qui peuvent arriver à Argenteuil. Du coup ce sont l'État, voire le Conseil Général ou Régional, même s'ils sont dirigés par des camarades, qui deviennent les boucs émissaires préférés.

Il faut pour M. Doucet trouver un coupable pour justifier que la ville n'est pas propre, que le Trophée des Grimpeurs n'aura plus lieu, que les commerces ferment sur la ville.

En revanche, quand il faut s'approprier les projets des autres, c'est Monsieur Doucet, tel Zorro, qui annonce à grands budgets de communication qu'il réalise un nouvel hôpital, restructure le Val d'Argent, ou projette les nouvelles berges de la Seine.

Tout cela n'est que mensonges !

Ces projets ne sont que la suite logique de ce que nous avons entamé. L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) a été fondée par Monsieur Borloo en 2003.

Le projet du Val d'Argent a été l'un des premiers de France que j'ai signé avec l'Etat en 2005.

Monsieur Doucet, comme le faisait Monsieur Montdargent, signe et s'octroie les projets des autres, les inaugure sans

même inviter ses prédécesseurs. Avec le projet de l'hôpital, qu'il s'est totalement accaparé et pour lequel il a traité ses prédécesseurs et notamment moi-même d'amateurs, nous démontrons encore une fois que ce n'est que mensonge (voir pages centrales) instauré comme règle.

En fait, quelques-uns de ses équipiers de la municipalité en prennent conscience, en deviennent eux-mêmes victimes. **Le résultat est que le budget 2010 a été adopté par moins de la moitié du Conseil Municipal.**

Alors oui, les 4 ans restant de mandat risquent d'être longs dans l'histoire d'Argenteuil.

Pour notre part, nous résisterons, quel que soit le climat.

Vive Argenteuil !

À très bientôt!



Georges MOTHRON,
Député, Conseiller municipal d'Argenteuil,
Président du Groupe d'opposition
« Argenteuil Que Nous Aimons ».

<http://blog.argenteuilquenousaimons.fr>

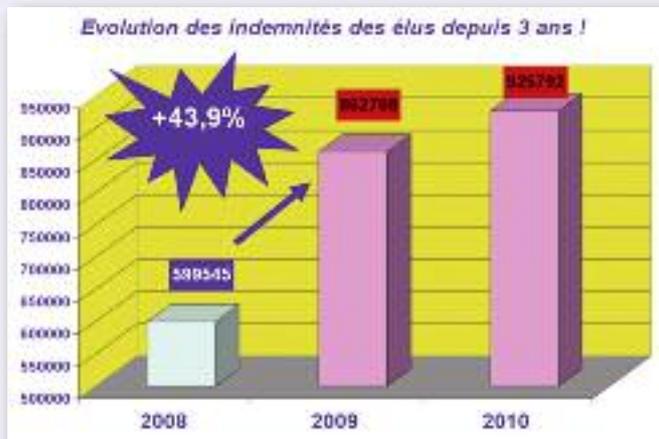


Trop d'impôt tue l'impôt : Philippe Doucet

Les indemnités des élus continuent d'augmenter... les impôts aussi!!!

L'année dernière, souvenez-vous, Philippe Doucet et son équipe s'étaient octroyé une large augmentation de leurs indemnités d'élus... le budget dédié à l'ensemble des élus passant de 599545 € en 2008 à 862708 € en 2009 soit une augmentation de 43,9 %.

Nous avons dénoncé cette situation alors même que les impôts des Argenteuillais flambaient avec une nouvelle augmentation de 13,9 %. Nous étions loin de penser que



Philippe Doucet et son équipe voteraient encore cette année une nouvelle augmentation globale du budget de leurs indemnités d'élus! Pour l'année 2010, le budget augmente de 63 084 € et atteint 925 792 € en 2010 soit +7,3 % supplémentaires, ce qui représente +54,4 % en 2 ans !

Sans parler des 9 000 € attribués chaque année « forfaitairement » au Maire pour frais de représentation ou des indemnités perçues à l'Agglomération !

Propreté : les promesses n'engagent que ceux qui y croient !

Jamais la ville n'a été aussi sale. Ce n'est pas le manque de matériel ou la motivation des agents communaux qui est en cause mais une complète désorganisation qui règne au sein de la Ville. M. Doucet augmente les impôts et propose d'embaucher du nouveau personnel et d'acheter des nouvelles machines de nettoyage alors qu'il faudrait au préalable mieux coordonner les solutions existantes et se donner les moyens pour entretenir le matériel existant qui, pour beaucoup, a été renouvelé sous le mandat de M. Mothron.

Nous proposons également de mettre l'accent sur l'information. Nous devons faire appel au civisme des gens en rappelant les règles de vie et ce, en commençant par les écoles. De plus, bon nombre d'Argenteuillais ne connaît pas toujours les règles et notamment les jours de sortie des encombrants. Il faut relancer ces campagnes d'information qui ont porté leurs fruits par le passé.



Détritus et encombrants accumulés depuis plusieurs jours : « Argenteuil change » mais pas en mieux !

À quoi servent les 7 millions d'euros de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ?

Souvenez-vous de la TEOM que Philippe Doucet a essayé de nous « mettre sur le dos » à son arrivée !

La première année Philippe Doucet vous a dit que c'était pour payer les poubelles que notre équipe avait mises à votre disposition... **MENSONGE!**

Pour preuve, l'année d'après les poubelles sont payées depuis bien longtemps mais la taxe est toujours là! : **Ce sont près de 7 millions d'euros qui sont prélevés chaque année dans la poche**

des Argenteuillais... sur votre taxe foncière ou sur votre quittance de loyer !

Et pas de question de toucher l'APL sur ces augmentations... à moins qu'avec 7 millions d'euros, ce ne soit une Aide pour des Poubelles de Luxe ?!

Notre Groupe également présent et actif à l'Agglomération a déposé un recours contre cette décision qui suit son cours au niveau du Tribunal Administratif.



Philippe Doucet et son équipe ont mis Argenteuil « sur la paille »... on ne croit pas si bien dire !

Colis de fin d'année : nos aînés méritent mieux !

« Mais ce n'est pas de l'aide alimentaire » nous dit une adjointe au Maire. Certes. C'est un cadeau fait pour le Noël des retraités. Ce n'est pas une raison pour remplacer le plat principal qui figurait jusqu'en 2008... par de la paille ! Une personna-

lité de gauche, ancien élu bien connu et respecté de tous, nous disait récemment « j'avais pris le colis pour le donner à quelqu'un d'autre : quand j'ai vu le contenu, j'ai eu honte et du coup je l'ai gardé pour moi ! »

Veut-il faire fuir ceux qui paient des impôts?

Des « Lettres du Maire » presque tous les mois ou le culte de la personnalité !

Cela ne suffisait pas d'avoir *L'argenteuillais*, « l'hebdo gratuit » qui coûte 350 000 € par an au contribuable, d'avoir créé également *Le Mag* un nouveau mensuel d'information... les *Lettres du Maire* sont devenues également une habitude... **Déjà 12 Lettres du Maire en à peine deux ans** (sans compter les exemplaires spécifiques à un

quartier) Pourquoi dépenser pour une *Lettre du Maire* alors que *L'Argenteuillais* distribué chaque semaine permet une communication tout aussi rapide ?!

Réalisées en couleurs, et distribuées à plus de 40 000 exemplaires, **ces Lettres du Maire ne servent qu'à flatter le culte de la personnalité!**

Rappelons simplement qu'au bout de 5 ans de mandat, Georges Mothron n'avait réalisé que 6 *Lettres du Maire*... mais c'est vrai que l'augmentation des impôts laisse un peu plus de marges de manœuvre pour les dépenses de communication !

Disparition du « Trophée des Grimpeurs » : un coup dur pour Argenteuil !



L'annonce de la disparition du Trophée des Grimpeurs est une mauvaise nouvelle de plus pour Argenteuil... « **il aura fallu que le Maire socialiste de la ville soit aussi vice-président du**

Conseil Général pour que ce dernier décide de ne plus financer l'épreuve: Cherchez l'erreur! » « **Le Trophée des Grimpeurs, une belle image d'Argenteuil qui disparaît** »

La disparition du Trophée des Grimpeurs est un nouvel échec de la politique conduite par Philippe Doucet: La disparition du Trophée des Grimpeurs, c'est une belle image d'Argenteuil qui disparaît et un événement sportif très suivi par les Argenteuillais de moins pour notre ville!

« **L'argent pour financer ce type d'épreuve existe à Argenteuil... mais tout est une question de priorité:** On ne peut pas tout à la fois augmenter les indemnités des élus, sortir une lettre du Maire tous les deux mois, embaucher à tour de bras au service communication, **dépenser 350 000 € par an pour L'Argenteuillais**, faire un forum urbain...

et financer une épreuve sportive de qualité suivie par des milliers d'Argenteuillais!

Mais le plus désagréable, dans tout cela, c'est sans doute la réaction du Maire d'Argenteuil relevée dans les colonnes du journal *Le Parisien* en date du 10 février 2010: « *L'an dernier c'était important en matière de communication, mais cette épreuve n'est plus une priorité en raison des difficultés financières de la ville, explique-t-on au cabinet du maire socialiste d'Argenteuil, Philippe Doucet* ».

Souvenez-vous! l'année dernière, le recours contre l'élection municipale était en pleine instruction, il était donc malvenu de supprimer la course en pleine période préélectorale... mais cette année, cela n'a plus d'importance! Dommage pour Argenteuil!

Quand urbanisation rime avec densification... NON à une ville de 130 000 habitants !

Un Plan Local d'Urbanisme mis en place sous l'égide de Georges Mothron et discuté avec les habitants permettait à notre Ville d'afficher son programme urbain de développement. À peine élue, la nouvelle Municipalité modifie en catimini les règles de construction pour permettre de densifier, de bétonner notre ville. Ainsi, **il est maintenant possible de construire beaucoup plus haut (+70 %) tout en augmentant la surface au sol au détriment des espaces verts.**

Ainsi, la création d'un ensemble d'immeubles de



Conservons les quartiers pavillonnaires de notre ville et défendons un urbanisme à visage humain!

320 logements sur le terrain « LANSAY » au Val Notre Dame, c'est 500 voitures de plus dans un quartier déjà saturé par les bouchons!

Il n'est pas acceptable de laisser notre ville se densifier alors que les équipements ne suivent pas voire sont annulés alors qu'ils étaient programmés. Par exemple, **la nouvelle école moderne de 14 classes qui devait voir le jour dans le quartier du Val-Notre-Dame a été remplacée par une structure préfabriquée** de quelques classes qui ne répond pas au besoin du quartier.



Un terrain en friche en entrée de ville, avenue d'Argenteuil, alors que nous avons conclu l'opération depuis deux ans et demi!

Le développement urbain en panne !

De nombreux projets sont arrêtés ou transformés faute de suivi des dossiers. On peut citer la transformation d'un projet d'hôtel 3* de 96 Chambres que nous avons programmé par un projet de 60 logements. Où en sont les projets d'hôtel au rond-point Marcel Dassault ou de l'im-

meuble de bureau de 18 000 m² au Val-Notre-Dame dont les Permis de Construire avaient pourtant été délivrés. Pour le second, les travaux avaient commencé avec la démolition de l'existant le long du Pont-Neuf.

«Tous ensemble, résistons !»

Le BIJ est supprimé... à qui le tour ?

Après avoir brutalement supprimé le bureau d'information jeunesse l'an dernier, la Municipalité a souhaité s'attaquer à la MIJ, service public intercommunal destiné aux jeunes de moins de 25 ans, (aide à l'emploi, stages, prévention santé, recherche de logement...). À l'origine un « caprice » de notre Maire qui ne

comprenait pas que les Maires des 7 communes concernées soient tour à tour présidents pour un an: M. Doucet voulait être président sans attendre son tour. Pour pouvoir satisfaire ce caprice, Argenteuil avait même décidé d'augmenter sa participation financière... mais au moment de passer à la caisse, elle a été la pre-

mière ville à demander que la participation communale aux frais de dossier soit abaissée de 20 %. Conclusion : **ça coûtera plus cher, ce sera moins efficace**, mais rassurons-nous, M. le Maire d'Argenteuil présidera cet organisme un an plus tôt que prévu.

Le dispositif municipal « sécurité commerces » : paillettes et poudre aux yeux !

C'est ainsi que l'on pourrait en effet résumer l'impact de cette « mesure » qui exclue tout d'abord bon nombre de commerces à Argenteuil et réduit donc d'autant l'impact de cette mesure. **Un dispositif qui exclue nombre de commerces d'Argenteuil !**

Ainsi en excluant des pans entiers de l'activité commerciale de notre ville, **les banques, agences immobilières, les bars, restaurants**, mais également les surfaces de vente de plus de 150 m² et/ou réalisant plus de 800 000 € de chiffres d'affaires annuels..., les professions

libérales comme les médecins ou les cabinets d'infirmières... **cela risque de ne pas concerner grand monde à Argenteuil !**

Pour autant, si cette mesure va néanmoins dans le bon sens, elle ne saurait dissimuler un vrai retour en arrière en matière de sécurité : l'occasion de rappeler que **le budget 2010 qui vient d'être voté avec de nouvelles augmentations d'impôt ne prévoit rien pour la poursuite du déploiement de la vidéo-sécurité initié par Georges Mothron**. Signe que notre groupe « Argenteuil que Nous Aimons » n'est pas dans



Rare boucherie.

l'opposition systématique, cette mesure a été adoptée par notre Groupe... alors que le groupe communiste s'est abstenu... !

Philippe Doucet « fâché » avec le courrier !

Pas de réponse aux courriers !

Avez-vous déjà écrit au Maire ? Faites donc l'expérience... mais n'espérez pas trop une réponse ! Quand un habitant du centre-ville s'est avisé de lui reprocher lors d'une visite de quar-

tier de ne pas répondre, même à des envois recommandés, il s'est entendu répondre par le Maire « *si vous croyez que je les lis moi-même !* ».

Consultez notre blog, informez-vous : <http://blog.argenteuilquenousaimons.fr/> ou écrivez-nous à gmothron@free.fr

Vous souhaitez recevoir régulièrement des informations de la part de Georges MOTHRON et de notre Groupe « ARGENTEUIL QUE NOUS AIMONS » ou tout simplement communiquer avec nous. Renvoyez ce bulletin accompagné de vos coordonnées à l'adresse suivante :

Permanence des Élus de l'Opposition • AQNA 88, rue Paul Vaillant Couturier • 95100 ARGENTEUIL

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Courriel :

Vous pouvez également participer au financement de cette lettre en envoyant un don exclusivement par chèque à l'ordre de « ADF AQNA ». Conformément à l'art. 200 du CGI et aux art. L52-4 et suivants du code électoral, vous bénéficiez d'une déduction fiscale égale à 66 % du montant de votre don dans les limites prévues par la Loi. Un reçu fiscal vous sera adressé. MERCI !